



Commande de caravane restauration

Par **Nina75019**, le **23/09/2019** à **23:49**

Bjr

J'ai signé un bon de commande (devis) pour la fabrication d'un food trucks, j'ai payé 30% à la commande sur 16 000€

. Le fabricant m'appel 2 semaines après pour me dire qu'il va devoir me rajouter 1300€ car le matériel mis dans le food trucks est trop lourd et qu'il doit obligatoirement renforcer le socle et surtout y mettre un frein.

Ma question est ce qu'il en à le droit, ne pouvait il pas prévoir le poids alors que le poids est indiqué sur son fichier matériel (dans lequel j'ai choisi le matériel)?

En plus il ose me dire que j'ai 2 solutions , ou je paie, ou je vais avoir une remorque de 1200 kilos qui n'aura pas de frein et sera fragile.

Et qu'en plus si je n'accepte pas je ne pourrais pas récupérer mon acompte de 30%.

Que me conseiller vous de faire?

Je ne souhaite pas payer et refuse d'être prise en étau.

Merci

Nina